



Conseil Municipal

Séance du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre, à 18 h 00, les membres du Conseil Municipal, élus le 15 mars 2020 légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel FRANÇOIS, Maire.

PRESENTS : Monsieur Michel FRANÇOIS, Monsieur Pierre BRÉMOND, Madame Sophie SEGUIN, Monsieur Alain GALLOU-REMAUDIÈRE, Madame Christine BODINEAU, Madame Laëtitia BOURSIER, Madame Nathalie DUCOURTIOUX, Madame Marie-Jo DELECROIX, Monsieur David GAUTIER, Monsieur Jean-François GERMON, Monsieur Jérôme GUILLON, Monsieur Thierry PAILLAT, Monsieur Ludovic SAINCOURT, Monsieur Corentin SOLEILHAC, Madame Maryline SOLEILHAC,

Pouvoirs : Madame Stéphanie STEINMETZ donne pouvoir à Monsieur Michel FRANÇOIS, Madame Sandra FUTO donne pouvoir à Monsieur David GAUTIER jusqu'à son arrivée à 19h30, Madame Françoise DEBIN donne pouvoir à Madame Marie-Jo DELECROIX pendant son absence entre 18 h 50 et 20 h 10, Monsieur Jean-Claude RICHARD donne son pouvoir à Monsieur Pierre BRÉMOND, Madame Christine ROYER, donne pouvoir à Madame Sophie SEGUIN, Monsieur Thierry TRIGO donne son pouvoir à Monsieur Alain GALLOU-REMAUDIÈRE.

Absente : Madame Cléopâtre BIZOT-HURÉ,

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme GUILLON

§1- Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet est approuvé par l'ensemble des membres du conseil à l'unanimité.

§2 – Délibérations

D1- Rapport de la Présidente de Grand Poitiers

Conformément au CGCT, Monsieur le Maire présente le rapport de la Présidente de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers pour l'année 2022. Il se traduit par une présentation synthétique de l'activité de l'EPCI et du compte administratif sur l'exercice antérieur.

Il est disponible sur le site <https://www.grandpoitiers.fr/grand-poitiers/le-territoire/rapports-annuels-de-grand-poitiers>

Le conseil prend acte de cette présentation

Départ de Madame Françoise DEBIN à 18 h 50

D2 – Ouverture de classe

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les services de l'Education Nationale, au vu des effectifs, ont décidé de l'ouverture d'une quatrième classe dans le groupe scolaire « maternelle Tony Lainé ».

Après délibération, le conseil valide cette ouverture de classe.

Adopté à l'unanimité

D3 – Modification du tableau des effectifs

En raison de l'ouverture de cette quatrième classe, il est proposé aux membres du conseil d'ouvrir un poste d'ATSEM, dans le cadre où ce poste ne pourrait être pourvu par un titulaire, il pourra être occupé par un contractuel.

Grade : ATSEM Principal de 2^{ème} classe

Volume horaire : 35 h

Après délibération, le conseil décide d'ouvrir un poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 6 novembre 2023.

Adopté à l'unanimité

Arrivée de Madame Sandra FUTO à 19 h 30

D4 – Présentation du rapport de la CRC

Monsieur le Maire rappelle que chaque membre du conseil a été destinataire, avec la convocation, du rapport définitif de la CRC et a pu prendre connaissance des conclusions.

Le conseil prend acte de la présentation de ce rapport et des préconisations et s'engage à les mettre en application.

Arrivée de Madame Françoise DEBIN à 20 h 10

D5 – Abrogation de la délibération du 24/02/2023 actant le vote du compte administratif du budget « Parc de la Bélardière »

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que lors de la rédaction de la délibération actant le vote du compte administratif du budget du Parc de la Bélardière, les montants réalisés en recettes et en dépenses ont été inversés.

Il fallait lire :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 417 904.87 €
	Réalisé :	1 277 235.61 €
	Reste à réaliser :	0 00 €
Recettes	Prévu :	1 417 904.87 €
	Réalisé :	1 263 750.61 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 424 607.31 €
	Réalisé :	1 277 235.61 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévu :	1 424 904.87 €
	Réalisé :	1 277 235.61 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 13 485.00 €
Fonctionnement :	0.00 €
Résultat global :	- 13 485.00 €

Après délibération, le conseil décide d'abroger la délibération en date du 24/02/2023 et de la remplacer par celle-ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

D6- Convention avec la Guinguette de la Ferme du Pont

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de signer une convention avec les propriétaires de la Guinguette de la Ferme du Pont pour participer à hauteur de 50% du coût d'installation HT de la bouche à incendie

Part : 991.44€

Après délibération, le conseil accepte les termes de la convention et autorise M le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité

§3 – Questions diverses

- Saisine des instances du Centre de Gestion

M le Maire informe les membres du conseil qu'il convient de saisir les instances du centre de Gestion pour recueillir son avis sur le projet de délibération modifiant les modalités de mise en place du RIFSEEP au sein de la collectivité.

Un groupe de réflexion, regroupant agents et élus, a travaillé sur ces nouvelles modalités. Le fruit de ces échanges a été présenté lors de la commission du personnel du 6 septembre dernier.

Les membres du conseil valident la proposition de texte.

- Friche Atlas

Monsieur le Maire informe les membres du conseil des travaux menés par le Syndicat Mixte du Seuil du Poitou (SMASP) sur le recensement des friches de son territoire. Une étude sur le site pilote « Ex-Atlas » va être menée en concertation avec le propriétaire afin de proposer des scénarii et d'envisager sa mutabilité.

- Franchissement de la Départementale 910

Les travaux de franchissement de la D910 à hauteur du rond-point entre la route de Nouzières et l'avenue du Clain débuteront mi-octobre pour une durée de 6 à 8 semaines. Ils permettront de créer une traversée et continuité piste cyclable et piétonne.

- Parking de Fortpuy

Les travaux de création du parking de Fortpuy, réalisés par la même entreprise, débuteront courant novembre et seront terminés fin 2023.

La séance est levée à 21 h 15

